

Anthropologie et Sociétés



Nelson-Martin DAWSON, Lendemain de conquête au royaume du Saguenay. Le Domaine du roi dans la politique impériale britannique (1760-1767), Montréal, Nuit Blanche, 1996, 327 p., bibliogr., chronol., doc., illustr.

Paul Charest

Volume 20, numéro 3, 1996

La nature culturelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015452ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015452ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Charest, P. (1996). Compte rendu de [Nelson-Martin DAWSON, Lendemain de conquête au royaume du Saguenay. Le Domaine du roi dans la politique impériale britannique (1760-1767), Montréal, Nuit Blanche, 1996, 327 p., bibliogr., chronol., doc., illustr.] *Anthropologie et Sociétés*, 20(3), 160–161.
<https://doi.org/10.7202/015452ar>

Nelson-Martin DAWSON, *Lendemain de conquête au royaume du Saguenay. Le Domaine du roi dans la politique impériale britannique (1760-1767)*, Montréal, Nuit Blanche, 1996, 327 p., bibliogr., chronol., doc., illustr.

Comment étirer la matière d'un article pour en faire un volume et bonifier son curriculum vitæ ? L'auteur a trouvé une bonne recette : multiplier les longues citations, en donner l'original anglais et la traduction française et ajouter dans 180 pages d'annexes tous les documents de référence complets, même si la plupart ne contiennent que quelques lignes en rapport avec le sujet.

Le contenu réel de ce volume est donc assez mince, la période ne portant que sur sept ans et le phénomène étudié s'avérant marginal dans l'histoire des débuts de la colonisation britannique de la Nouvelle France. Il concerne essentiellement une dispute entre les commerçants de fourrures, l'administration militaire coloniale en place et deux institutions du gouvernement britannique (Board of Trade, Board of Treasury) au sujet de l'ouverture ou non des postes du roi au commerce concurrentiel. Comme nous le savons, c'est cette dernière option qui l'a emporté. L'argument principal motivant cette décision était que le roi d'Angleterre avait hérité du Domaine du roi de France et que les revenus de sa location pouvaient l'aider à assumer les coûts administratifs de la nouvelle colonie britannique. Cette décision contrariait la philosophie commerciale des Britanniques qui prônait le libre commerce partout dans les colonies, comme ne manquèrent pas de le souligner les personnes favorables à l'abolition de l'ancien monopole de traite devenu par la suite les *King's Posts*.

Plusieurs péripéties marquèrent les quelques années d'incertitude avant qu'une décision finale ne soit prise. Un détachement de la marine pilla les entrepôts de fourrures de Chicoutimi, de Tadoussac et des Ilets Jérémie. Un autre tua quelques Indiens à Tadoussac. Un commerçant construisit un poste de traite à Chicoutimi malgré l'interdit formel du gouverneur Murray. Un *lobby* de commerçants anglais et français présenta plusieurs mémoires à différentes instances afin de défendre la cause du libre commerce, option la plus favorable, selon eux, à tous les intéressés : marchands, Amérindiens, administration locale et impériale.

À mon avis, les deux parties les plus intéressantes du volume sont la carte hors texte des différentes limites des Postes du Roi apparaissant au début et les commentaires qui l'accompagnent en Annexe III : *Explications de la carte sur les limites de Tadoussac*. L'auteur y montre fort bien pourquoi les limites des Postes du Roi varient d'une source historique à l'autre : d'une part, ses limites ont changé dans le temps ; d'autre part, certains toponymes établissant les frontières à l'intérieur des terres ne sont pas localisables avec exactitude.

Malgré la référence majeure aux Montagnais et à leur ancienne « chasse gardée » du Saguenay sur l'endos de la jaquette, l'ouvrage n'apporte pas de réel développement sur les démarches que ces derniers auraient faites pour s'opposer à l'ouverture de leurs territoires au libre commerce et surtout au peuplement. Leurs préoccupations se seraient surtout exprimées dans une lettre de leur mission-

naire, le jésuite Coquart, au gouverneur Murray et à l'occasion d'une rencontre entre les deux hommes. L'auteur en conclut que les « revendications territoriales des Montagnais » n'ont pas pesé dans la décision de maintenir le monopole de traite. La thèse de certains historiens du Saguenay selon laquelle il y aurait eu là une forme de reconnaissance des droits territoriaux dans la foulée de la Proclamation Royale de 1763 serait donc sans fondement : « La reconstitution des faits entourant cette décision laisse peu de prise à une prétendue préoccupation pour le droit des Indiens sur ce territoire. Bien que l'historiographie récente ait tendance à associer la reconduction par les Britanniques du système français d'affermage des postes à la volonté de protéger les Indiens de ce territoire, force est de constater que cette volonté fut rarement évoquée dans les documents contemporains » (p. 97).

Par les temps qui courent, plusieurs historiens québécois aiment bien démontrer, documents d'archives à l'appui, que les Amérindiens n'ont pas ou n'ont plus de droits territoriaux particuliers. Le gouvernement du Québec apprécie ce discours et a recours à leurs services devant les tribunaux. Toutefois, son récent et retentissant échec en cour suprême du Canada au sujet des droits de chasse ancestraux des Amérindiens pourrait bien réduire quelque peu la cote de ces historiens spécialistes de la disparition des Amérindiens et de leurs droits ancestraux.

Paul Charest
Département d'anthropologie
Université Laval
Sainte-Foy
Québec G1K 7P4

Carolyn F. SARGENT et Thomas M. JOHNSON (dir.), *Medical Anthropology. Contemporary Theory and Method*. Édition revue, Westport, Greenwood Press, 1996, xxi + 557 p., tabl., réf., index.

Parue pour la première fois sous le même titre en 1990, la nouvelle édition de ce recueil de textes comporte diverses modifications, dont l'inversion des noms des coresponsables de l'ouvrage (Johnson et Sargent en 1990 ; Sargent et Johnson en 1996). Tout en poursuivant l'objectif de départ de couvrir l'ensemble des orientations et des champs d'intérêt de l'anthropologie médicale, Sargent et Johnson ont voulu tenir compte des récents développements de cette sous-discipline. Ils ont introduit trois nouveaux chapitres traitant des émotions et de la psychopathologie (Jenkins), de la nutrition (Quandt) et de la bioéthique (Marshall et Koenig). Trois textes de la précédente édition ont été supprimés : sur la psychanalyse (Stein), sur le *nursing* (Dougherty et Tripp-Reimer) et sur la démographie (Handwerker). Afin de tenir compte des travaux les plus récents dans chaque domaine de réflexion, les auteures et les textes ont été mis à jour, tantôt minimalement (Csordas et Kleinman, sur le processus thérapeutique ; Rubel et Hass, sur l'ethnomédecine), tantôt plus substantiellement (Peltó et Peltó, sur la méthodologie de la recherche).